



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°759) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A LA
SOCIETE « MUSIQUE OCEANE » A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-22-116
EN DATE DU 28 MARS 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de la société « Musique Océane » représentée par son président, Monsieur Julien GERVAIS, domiciliée 93 rue de Paris, 76600 Le Havre, d'effectuer un enregistrement, les 5 et 6 mai 2022 de 9 h à 18 h 30 dans la salle Berlioz ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société « Musique Océane » représentée par son président, Monsieur Julien GERVAIS, domiciliée 93 rue de Paris, 76600 Le Havre, une convention de location de salle, pour un montant de 199,50 € TTC (cent quatre-vingt-dix-neuf euros et cinquante centimes) pour les frais de location, afin d'effectuer un enregistrement, les 5 et 6 mai 2022 de 9 h à 18 h 30 dans la salle Berlioz ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220328-lmc1H9276H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/03/2022 Date de Publication : 28/03/2022
